ADABEL
Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne

CAHIER DES CHARGES
ACCUEIL DE CLASSES
Année scolaire 2026-2027

Objectif général du projet

L'ADABEL, la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG), la Fédération des alpages de l'Isère (FAI), les musées du Grésivaudan et 4 écoles du territoire ont travaillé en 2024 et 2025 à la révision du livret pédagogique sur l'agriculture de Belledonne et du Grésivaudan. Un livret de solutions et d'approfondissements en ligne a également été élaboré. Via les co-financements du plan pastoral territorial de Belledonne, du programme Leader, de la Communauté de communes Le Grésivaudan et de l'ADABEL, ce livret relooké a pu être mis à disposition de 37 classes de CE2 (ou plus) du territoire lors de l'année scolaire 2025-2026 et 8 classes ont pu bénéficier d'un parcours approfondi avec des journées sur le terrain. Cette opération est renouvelée pour l'année scolaire à venir (2026-2027).
Par le biais de ce livret à visée pédagogique, nous souhaitons que tous les enfants se sentent plus familiers et concernés par les enjeux agricoles, alimentaires et paysagers de leur territoire. Par ricochet, nous souhaitons toucher les parents et les familles locales qui sont les excursionnistes à la journée, que nous retrouvons notamment en « zone intermédiaire » où se trouvent les sièges des fermes de montagne.
Afin d'assortir le travail sur le livret à une vraie visite terrain qui permette de mieux marquer les esprits des enfants, l'ADABEL propose des visites de fermes d'élevage pastoral (puisque cofinancées par le plan pastoral territorial). Nous sommes donc à la recherche de fermes d'élevage pastoral prêtes à accueillir les classes les Mardi 4 mai 2027 matin, Mardi 4 mai 2027 après-midi, Jeudi 6 mai 2027 matin ou Jeudi 6 mai 2027 après-midi (car les bus seront affrétés ces jours-là pour une visite de musée sur la demie-journée complémentaire à la visite de ferme).

Objectif précis des accueils

Ces accueils dureront 2h à 2h30, elles vous mobiliseront donc une demie-journée.
Elles devront servir à :

- Expliquer ce qu'est l'élevage
- Montrer les spécificités de l'élevage de montagne
- Expliquer les tâches journalières et la saisonnalité du travail d'éleveur·se
- Poser des questions aux enfants sur ce qu'ils connaissent de l'élevage de montagne
- Aborder le partage de l'espace en zone de montagne :
    - articulation entre les activités agricoles et les activités de plein air
    - interaction avec les chiens
    - impact des bonnes et mauvaises pratiques
- Si possible, dire où trouver vos produits en lien avec la localisation de leur école ou des endroits du territoire qu'ils peuvent connaître
- Donner une image positive et accessible des agriculteurs du territoire

Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR | MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
CHAMBRE D'AGRICULTURE ISÈRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne

Pré-requis

- Être une ferme avec de l'**élevage pastoral** (car c'est une action cofinancée par le plan pastoral territorial)
- Être disponible Mardi 4 mai matin, Mardi 4 mai après-midi, Jeudi 6 mai matin ou Jeudi 6 mai après-midi (car les bus seront affrétés ces jours-là)
- Être à jour de sa cotisation ADABEL pour 2026 avant le 31/08/26 et 2027 avant le 31/08/27
- Être en capacité de facturer ces interventions à l'ADABEL (prenez attache auprès de votre comptable si besoin de conseil)
- Fournir une attestation de service fait (attestation signée par l'instit indiquant que l'accueil a bien eu lieu à la date convenue) avec la facture
- Être membre du réseau des fermes buissonnières ou bien justifier d'une situation assurantielle couvrant l'accueil d'une classe sur site ou bien accueillir la classe en pâtures avec une option de repli, en dur, en cas de mauvais temps, à proximité (salle réservée en mairie par exemple) avant le 31/08/26
- Participer à une réunion d'information le **jeudi 24 septembre 14h-16h** en salle Collet, Communauté de Communes Le Grésivaudan, 246 rue du Pré de l'Horme à Crolles
- Et surtout avoir envie de passer un moment de partage sur votre métier avec des élèves de CE2

Pour des raisons d'équité, ces interventions seront rémunérées par l'ADABEL selon un **forfait de 300€ TTC par accueil**.
Pour des raisons d'équité, les accueils seront répartis selon les critères suivants :

- Répartition sur le plus grand nombre de fermes possible, soit 4 fermes différentes si possible.
- Priorité donnée aux fermes n'ayant pas d'intervention de présentation du livret pédagogique en classe par ailleurs.
- Proximité géographique de l'école avec la ferme, sous réserve que la classe ne soit encore jamais venue sur place dans un autre cadre (exemple d'une classe à double niveau qui serait déjà venue l'année précédente).
- En cas de concurrence, la priorité sera donnée aux fermes ayant participé à l'élaboration du livret pédagogique sur l'agriculture de Belledonne.

Réponse attendue :

- Intérêt pour l'accueil de classes en mai 2027,
- Date possible d'accueil : Mardi 4 mai matin, Mardi 4 mai après-midi, Jeudi 6 mai matin ou Jeudi 6 mai après-midi.
- justificatif d'assurance ou équivalent

à envoyer à : contact.adabel@gmail.com pour le 10/09/26

Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
CHAMBRE D'AGRICULTURE ISÈRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne